Rapport 2018 de l'Observatoire national de la sécurité et de l’accessibilité des établissements d’enseignement **[1]**

Schléret, J.-M., Observatoire national de la sécurité et de l’accessibilité des établissements d’enseignement. (2018). ***Rapport annuel 2018***.
Le rapport 2018 met en évidence les points suivants : les réelles difficultés rencontrées dans les écoles pour prendre en compte les situations de handicap(s) dans l'organisation de la sécurité incendie ; le manque de formations relatives aux risques majeurs naturels et technologiques des directeurs d'école et personnels de direction ; le défaut d'information sur les exercices de sécurité obligatoires ; le retard dans la mise en place des registres publics d'accessibilité des établissements d'enseignement ; les situations de crise liées aux épisodes climatiques majeurs. L'Observatoire fait des propositions concrètes pour chacun de ces dossiers et met par ailleurs à la disposition des acteurs de terrain de nombreux outils.
En savoir plus et télécharger le rapport [2]

Liens
[1] https://inshea.fr/fr/content/rapport-2018-de-lobservatoire-national-de-la-s%C3%A9curit%C3%A9-et-de-l%E2%80%99accessibilit%C3%A9-des
[2] https://www.education.gouv.fr/ons/pid31805/l-observatoire-national-de-la-securite-et-de-l-accessibilite-des-etablissements-d-enseignement.html